

FICHES DE REFERENCES PROFESSIONNELLES

Nom de la Mission : Elaboration de Plan de Développement Communaux dans les Communes de TENHEMAD et de N'SAVENNI Wilaya du Hodh El Gharbi	Pays : MAURITANIE	
Lieu : Hodh El Gharbi	Personnel spécialisé fourni : 1 Coordinateur Projet Economiste 1 Chef de mission Socio-économiste 4 Enquêteurs 1 spécialiste SIG/Cartographie/Base de données	
Nom et adresse du client : Appui au Développement Communal Hodh El Gharbi et Guidimakha (GTZ/GFA)	Nombre de personnes : 4	
Financement : GTZ /GFA	Nombre d'hommes / mois : 8/H -M	
Date de démarrage (mois / années) : 1/09/2007	Date d'achèvement 2007	Valeur approximative équivalent : 188 000 Euros
Nom du / des partenaires éventuelles : Neant	Nombre d'hommes – hommes fournis par le partenaire : Neant	
Peter Zeppenfeld, Economiste, Coordonnateur de l'Etude, Cheikh Brahim Ould Haiballa , Chef de Mission Socio-économiste, Abdallahi Ould Ahmed Vall Ingénieur Informaticien, Expert SIG/Base de Donnée		
		

Descriptif du projet :

La composante « Appui au Développement Communal » (ADC) du « Programme Bonne Gouvernance (PBG) mis en œuvre par la coopération Technique Allemande (GTZ) avec l'appui du Bureau d'Ingénieur Conseil GFA, est en train de doter certaines communes des Régions du Hodh El Gharbi et du Guidimakha d'un plan de Développement Communal

(DPC) .C'est dans que ces PDC ont été élaborés avec la participation effective des populations concernées dans les communes de TENHEMAD (16 Localités) et N'SAVENNI (37 Localités) situés dans les départements d'Aioun El Atrouss et dans la Wilaya Hodh El Gharbi (Mougataa d'Aioun).

L'élaboration des PDC au niveau des deux communes a comporté les actions suivantes :

- Une Etape Préparatoire destinée à l'information et la sensibilisation de la population dans toutes les localités de la Commune ;
- L'Organisation au Chef Lieu de la commune d'un atelier de démarrage comprenant notamment la désignation des membres du Comité Communal de concertation (CCC)
- Une Etape de Diagnostic et de Collecte des données au niveau de toutes les localités de la Commune ;
- L'Organisation d'un atelier de Diagnostic Communal ;
- L'Organisation d'un atelier de Planification Communale ;
- L'Organisation d'un atelier de programmation Communale en vue de l'élaboration du Plan d'investissement Prioritaire (PIP).

Ces actions de terrain ont été complétées au siège du consultant par l'élaboration de différents documents ad hoc (base de données, rapports, cartographie etc..).